

GREEN TEAM



Mobilité

Encourager une mobilité douce et collective
Pour soi, ses collègues, le public, les artistes

À mon échelle de travailleur



Je privilégie les **transports en commun, le vélo, le co-voiturage et Cambio** (voitures partagées disponibles à Liège).



Je choisis des **lieux de formation et de rendez-vous** à proximité des transports en commun.



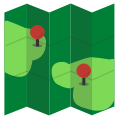
Je glisse ces idées à l'oreille de mon **employeur** :

- Pour les **vélos**, prévoir un **parking** (qui sera utile tant aux travailleurs qu'au public), ou encore mieux, un local fermé.
- Pour les déplacements des travailleurs pendant leur journée de travail :
 - Prendre un abonnement à des services de voitures partagées,
 - Mettre à disposition des « vélos de fonction ».
- Renseigner les travailleurs sur les **avantages financiers** si leur trajet domicile-lieu de travail est fait en vélo ou en transports en commun.
- Autoriser le **télétravail** si l'on vient de loin.

En tant qu'organisateur d'évènements et d'ateliers



Dans ma programmation, je privilégie des **artistes locaux**. S'ils viennent de plus loin, je **regroupe leurs prestations** pour limiter leurs déplacements. Je les encourage à se déplacer en transports en commun quand c'est possible.



Je **communiqu**e sur **l'accessibilité de mon lieu culturel** (transports en commun, parking vélos...), en amont (site web, flyers...) ainsi que sur le lieu de l'évènement (plan, horaires...).



J'incite au **co-voiturage** (via mon site web, mes flyers...), en m'aidant par exemple des sites Com'on (une initiative de la Wallonie avec une appli et l'offre des parkings de covoiturage) ou Covoit'tribu (= doodle du covoiturage, pour des évènements privés) ou encore Taxistop pour les grands évènements.



J'offre un bon/une boisson aux spectateurs qui sont venus en transports en commun.



Pour les déplacements de **groupes d'enfants** (écoles, ateliers...), j'utilise les transports en commun, qui sont gratuits pour les moins de 12 ans.

Pour m'encourager...



Le vélo est beaucoup moins cher à l'achat que la voiture et ne nécessite que très peu de frais (pas de carburant). Comme travailleur, les transports en commun sont mieux remboursés que la voiture (entre 70 et 100% tandis que 60% pour la voiture).



Les déplacements constituent le poste le plus énergivore dans l'organisation d'un évènement, d'où l'importance d'y travailler en priorité.

Pour aller plus loin

Le **guide de l'évènement éco-citoyen**, très complet réalisé par des jeunes accompagnés par l'asbl MJ Music

Des conseils pour **choisir le site de covoiturage** le plus adapté à vos besoins

6 idées pour **se rendre au travail de façon écologique**

Provélo

"Transport: chaque geste compte": les conseils de Greenpeace

